

Réf: Dossier N° 134482

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOSIGNA GOLD SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 EN FACE DE LA PHARMACIE STE MARTHE,, Lot  
237, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOSIGNA GOLD SARL »

Objet :

- Exploitation Minière
- Prospection
- Exploitation Des Petites Mines
- Achats Et Ventes De Toutes Substances Minérales
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 EN FACE DE LA PHARMACIE STE MARTHE,, Lot  
237, Ilot 08

Dirigeant(s) : M GNAKO TOPRA BRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04670 du 23/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37644/GTCA/RC/2022 du 23/08/2022

